

Priorité :

Maximiser l'accès à des aliments sains et abordables en misant sur la complémentarité des actions en prenant en compte les composantes d'un système alimentaire durable lanauois

Veillez nommer les organismes ayant participé aux travaux du chantier :

La concertation Nourrir comprend 29 partenaires issus du régional et du local :

1. 33 Hectares : Denise Paquette
2. 33 Hectares : Émilie Lepage
3. CABCM/ROSAM, Matawinie : Thérèse McComber
4. CDBL : Gabrielle Duval
5. CDRQ : Evan Murray
6. Centre de services des Samares : Amélie Rivest
7. CISSS de Lanaudière : Dominique Corbeil
8. CISSS de Lanaudière : Geneviève Filteau
9. CISSS de Lanaudière : Maryse Boucher
10. Club des Petits Déjeuners : Virginie Marcoux
11. Collatines de l'Épiphanie : Elizabeth St-Pierre
12. Coopérative de Solidarité Jardinons : Jasmin Lafortune
13. CREL : Robin Bourgeois
14. Fin à la Faim, L'Assomption : Colette Thibault
15. Formatrice régionale en hygiène et salubrité alimentaires : Geneviève Longère
16. FUPAL : Sébastien Laporte
17. La Manne Quotidienne : Charles Chénier
18. La Soupière Joliette-Lanaudière, Joliette : Nathalie Loyer
19. MAPAQ : Alain Lacroix
20. Moisson Lanaudière : Diane Nadeau
21. Parenfants : Josée Noury
22. PLI : Donald Dessureault
23. PLI : Laurent Coué
24. Représentant municipalité Saint-Damien : Éric Delongchamps
25. Représentant Syndicat du Nord- UPA : Renald Breault
26. Réseau des jardins et cuisines autonomes, Les Moulins : Manon Massé
27. Réseau des popottes roulantes du Québec : Robert Beuparlant
28. Service d'entraide St-Lin : Luc-Dominic Massé
29. Transformation alimentaire Montcalm Montcalm : Hélène Licour

En cours de route se sont ajoutés des partenaires qui s'étaient dits intéressés par le chantier en sécurité alimentaire lors de la rencontre régionale du 6 octobre.

Ceux-ci ont été contactés, informés et accueillis dans les démarches actuelles.

De nouvelles sollicitations seront faites au courant des prochains mois, au niveau local, pour le déploiement de la phase 2 du projet régional.

L'intégration de nouveaux partenaires se fait en continu au sein de la concertation.

Pour veiller à l'organisation des journées de réflexion entourant la création du présent plan de travail, un comité « plan d'action » a été formé : CREL, Nourrir, PLI, TPL la Table des partenaires en développement social. Le comité Vigie et Coco formés du PLI, du CISSSL (DSP), la Soupière, Moisson Lanaudière et le CDBL. NL a aussi bénéficié de l'accompagnement de la Firme Gouvernance Plus via le PLI.

Veillez présenter les étapes réalisées menant au dépôt du plan de travail.

NL a été ciblé, lors de la rencontre régionale de la TPL du 6 octobre 2020, comme l'instance régionale pour accueillir le chantier en sécurité alimentaire.

D'abord, le 28 janvier 2021, l'explication du chantier, et de ses visées, a été faite auprès des participants de Nourrir Lanaudière. Il a été convenu que Nourrir Lanaudière devienne le lieu de concertation pour tenir le chantier, en raison de sa constitution, de sa mission et de la mobilisation déjà présente sur le territoire.

En raison de la pandémie qui aura définitivement ajouté des défis de concertation et de mobilisation, il a été souhaité de reporter la planification stratégique de Nourrir Lanaudière en 2022. C'est pourquoi un plan de continuité a été proposé. Toutefois, plusieurs actions de ce plan de continuité permettront d'entamer, d'ores et déjà, les réflexions et les étapes nécessaires à la planification stratégique qui s'étalera jusqu'en 2025.

La mise en commun des plans d'action locaux a ensuite été réalisée et a été analysée, afin d'en faire ressortir les éléments transversaux :

- La volonté de concertation, de travail commun, de consolidation de l'existant, au sein des territoires locaux
- Le besoin de soutien en coordination ou d'espace de concertation pour concerter les actions
- Accès aux denrées locales fraîches, de qualité et abordables
- Actions de sensibilisation sur des thèmes communs (récupération des surplus entre autres)
- Répertoire et partager des outils entre organismes / communication
- Analyse des besoins locaux et des solutions (partage des façons de faire à prévoir)

Ensuite, une évaluation du plan d'action actuel (via un sondage) a été réalisée par les participants, dans laquelle ils devaient identifier les éléments à conserver, transformer, intensifier ou abolir. Ce sondage a été acheminé à l'ensemble des membres de NL. Une douzaine de réponses ont été reçues à cet effet et ont été compilées et analysées. Les résultats de ce sondage ont été présentés lors du premier atelier collectif visant la création du présent plan d'action.

Afin de baliser un plan de continuité pour l'année 2021-2022, trois ateliers collectifs ont donc été animés avec les partenaires de Nourrir Lanaudière.

La première rencontre (15 février) aura servi à discuter les grands thèmes qui ressortaient du sondage: gouvernance et planification stratégique, liaison local-régional, milieu municipal, les projets et alimentation scolaire.

Voir annexe 1 – composition des journées d'atelier pour le détail concernant les présences.

La deuxième rencontre (22 février) a permis de bonifier et de préciser une première proposition de plan d'action, qui a été réfléchi et travaillé par le comité VIGIE/COCO. Vous trouverez la dernière version de ce plan en annexe 2. Le montage financier, afin de réaliser ce plan, est aussi joint en annexe 3. Ainsi, plusieurs idées d'actions et moyens ont été proposés par les participants, menant à la rédaction d'un plan d'action de continuité. Voir annexe 1 – composition des journées d'atelier pour le détail concernant les présences.

Entre les trois ateliers, des rencontres avec le VIGIE ont été réalisées afin de faire le travail de synthèse des éléments recueillis lors des ateliers, dans le but d'émettre des propositions. Celles-ci ont ensuite été présentées, discutées et adoptées par les partenaires présents lors des ateliers.

C'est lors de la troisième rencontre (22 mars) que les partenaires de NL ont validé le plan d'action et ont été portés volontaires pour composer les comités de travail qui veilleront à l'actualisation et au suivi de celui-ci. Voir annexe 1 – composition des journées d'atelier pour le détail concernant les présences.

Veillez expliquer les mécanismes de suivi du plan de travail tels qu'identifiés par les partenaires du chantier.

La concertation qu'est Nourrir Lanaudière se rencontre minimalement quatre fois par année. Le travail du plan d'action y est réalisé par les différents comités en place :

- COCO
- VIGIE
- Production
- Transformation
- Distribution
- Consommation
- Gestion, valorisation des matières résiduelles
- Pérennité et développement

Vous trouverez les détails de ces comités dans l'annexe 4.

Plusieurs actions visent justement le suivi du plan d'action : établir des indicateurs communs, effectuer une activité de bilan, faire l'ajout d'un point de suivi à l'ordre du jour des rencontres, formation du comité pérennité et développement, etc.

Vous référez à la page 10 du plan d'action joint en annexe 2 pour obtenir les détails.

Finalement, grâce à l'accompagnement de NL dans la création d'outils d'évaluation, nous pourrons faire le suivi des actions en continu et s'assurer de leur pérennité.

De quelle façon les axes suivants sont-ils pris en compte dans les travaux du chantier?

1. **COMPLÉMENTARITÉ** (Veillez indiquer de quelle manière les travaux seront complémentaires avec les actions déjà en place dans le milieu)

Chaque territoire de MRC est représenté au sein de NL via un partenaire identifié. Plusieurs partenaires locaux participent aux différents comités de travail.

Dans la prochaine année, des dispositions seront à prendre afin d'inclure les ressources des démarches territoriales dans la concertation régionale et s'assurer d'un arrimage dans le cadre du projet régional « récupération et transformation ».

D'ailleurs, dans le cadre de la phase 2 de ce projet régional *Récupération et transformation* (la phase 1 s'étant déroulée dans trois territoires de MRC, soutenue par le fonds d'urgence en appui aux communautés), l'ensemble des territoires locaux sera mobilisé. Une chargée de projet accompagne les partenaires directement impliqués grâce à la mise en place de comités techniques/logistiques locaux. Ces comités techniques/logistiques ont le mandat d'opérationnaliser tout ce qui touche notre système alimentaire (approvisionnement, transformation, distribution, transport, entreposage, etc.). Pour la phase 2 du projet, trois nouveaux comités techniques/logistiques seront formés dans les trois nouveaux territoires. Le projet régional permettra aussi de faire des liens entre les MRC, puisqu'agir sur la chaîne alimentaire demande des maillages entre les différents territoires. Ce projet concrétise une mise en action collective pour chaque maille du système alimentaire lanauois, et permet d'identifier les maillages à faire, les ponts à construire entre les organismes (ce projet très technique permet de mobiliser et de tisser des liens avec les organismes habituellement absents des concertations), entre le local et le régional, etc. Donc, du partage et une maximisation des ressources tant au niveau local que régional sont à prévoir.

Rôles des partenaires dans le cadre du projet régional « récupération et transformation », phase 2 :

Fiduciaire (à déterminer) : accueil de la ressource humaine, gestion de la paie, gestion administrative (paiement des factures)

TPDSL (via Nourrir Lanaudière) : coordination de l'ensemble du projet, mobilisation des partenaires, arrimages

Ressource embauchée : mobiliser et opérationnaliser les comités techniques/logistiques, gestion des étapes de la chaîne alimentaire

Comité pérennité et développement : évaluer le projet régional « récupération et transformation » (phase 1 et phase 2), des propositions pour le développement de la phase 3 du projet seront alors formulées à l'ensemble des partenaires dans le cadre de la planification stratégique afin qu'elles soient discutées et adoptées par la concertation régionale

Partenaires directement mobilisés et engagés dans le projet : seront consultés pour l'étape d'évaluation du projet

La coordination régionale de NL a participé à certains chantiers locaux dans le cadre de la démarche, lorsqu'elle était sollicitée à cet effet. Elle continuera à se rendre disponible sur invitation.

De plus, la stratégie et de plan de communication, serviront à diffuser l'information entre MRC, partager les bons coups, les ressources disponibles, mettre de l'avant les collaborations possibles ou existantes, etc.

Une cartographie des lieux de concertation sera aussi réalisée, afin de mettre en lumière toutes les ramifications entourant la concertation et la circulation des informations propres à NL. Vous trouverez les détails de ce volet dans le plan d'action plus bas, dans l'objectif 3.

Tous les comités de travail de NL, pourront accompagner des projets locaux, en mode co-développement, au besoin. L'expertise des partenaires mobilisés dans les comités de travail sera ainsi mise à contribution pour l'ensemble des territoires.

Finalement, dans le cadre la planification stratégique 2022-2025 (prévue au plan d'action 2021-2022), les arrimage et la complémentarité entre le local et le régional seront abordés, afin d'émettre des recommandations.

2. COMMUNICATION ET INFORMATION (Priorité ayant été identifiée de manière transversale, veuillez indiquer de quelle manière les stratégies de communication permettront d'augmenter les connaissances des citoyens et des organismes sur les services existants.)

Actuellement, NL détient une page Facebook où sont publiés les appels de projets, les bons coups des partenaires, de l'information sur les déterminants de la sécurité alimentaire, etc.

De plus, des informations sont transmises aux partenaires via les rencontres de NL. Inversement, les partenaires sont invités à donner de leurs nouvelles via un point statutaire récurrent aux ordres du jour des rencontres (qui sera conservé).

Aussi, nous pouvons compter sur les outils de communication de la TPDSL (infolettre, page WEB, page Facebook).

Comme nommé précédemment, la stratégie et le plan de communication, serviront à diffuser l'information entre MRC, partager les bons coups, les ressources disponibles, mettre de l'avant les collaborations possibles ou existantes, etc.

L'enjeu des communications a toujours été une préoccupation pour les partenaires, et avoir des outils spécialisés dans le domaine permettra une communication bilatérale efficace entre le régional et le local.

Avec la firme qui sera embauchée, nous pourrons cibler les auditoires, les mécanismes et les outils à privilégier afin de faciliter les communications entre les partenaires. Un des objectifs est d'identifier les rôles des différents représentants, afin de maximiser la circulation de l'information dans l'optique du développement d'un système alimentaire durable lanauois.

Un objectif du plan d'action est dédié à cette priorité transversale (voir annexe 2 – page 4).

Objectifs	Moyen ou action	Organisme(s) partenaire(s)	Organisme(s) fiduciaires(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier		
					Année(s) de référence	Étapes de réalisation	
1	Soutenir la mise en place de systèmes agroalimentaires locaux/régionaux durables (dans le cadre du développement du système alimentaire durable lanauchois.	1.1 Poursuivre la réalisation du projet régional <i>Entreposage et transformation</i> , et l'implanter dans l'ensemble des MRC du territoire.	Comités de travail : production, transformation, distribution, consommation et GVMR et le comité Pérennité et développement.	À déterminer	<ul style="list-style-type: none"> - Une chargée de projet, à temps plein, veille à coordonner le projet dans chacun des territoires et dans l'ensemble de la région au niveau technique et logistique et la coordination régionale de Nourrir Lanaudière veille à la bonne réalisation du projet au point de vue régional - Le projet est poursuivi dans les trois territoires locaux initiaux (phase 1 : Montcalm, Joliette, Les Moulins). - Le projet est déployé dans les trois autres territoires locaux (Matawinie, D'Autray, L'Assomption). - Les comités techniques/logistiques sont consolidés ou créés dans les 6 MRC du territoire. - L'évaluation et l'identification des besoins sont faites en continu dans l'ensemble des territoires. - Des collaborations et des arrimages sont mises en place dans l'ensemble des MRC, selon les besoins et les ressources disponibles. - Des maillages sont établis avec les producteurs maraîchers lanauchois. - Les denrées transformées sont distribuées équitablement entre les territoires (via Moisson Laurentides et Moisson Lanaudière). 	2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller aux étapes inhérentes à l'embauche et à l'accueil de la ressource. - Poursuivre l'évaluation et le déploiement du projet sur le territoire. - Former les comités techniques/logistiques dans les trois nouveaux territoires. - Identifier les besoins des nouveaux territoires touchés par le projet. - Définir les modes de fonctionnement (rôles et processus) - Roder et ajuster les différentes étapes inhérentes au système alimentaire.

2	Mesurer l'atteinte des résultats attendus pour assurer le suivi, l'évaluation de la mise en œuvre et la mise en valeur du plan d'action régional.	2.1 Se faire accompagner et procéder à l'évaluation des projets régionaux de Nourrir Lanaudière.	Comité Pérennité et développement	TPDSL (Nourrir Lanaudière)	<ul style="list-style-type: none"> - Une méthode et une stratégie d'évaluation sont balisées afin d'accompagner la coordination de Nourrir et les différents comités dans la pérennisation et le développement de projets régionaux (en se servant de l'expérience vécue via le déploiement du projet régional <i>Entreposage et transformation.</i>) - Un langage, des outils, des indicateurs sont identifiés pour orienter le développement des futurs projets régionaux. - La démarche de planification stratégique 2022-2025 intègre la notion d'évaluation des projets régionaux (et les recommandations du comité Pérennité et développement). - Des savoirs en termes de meilleures pratiques, sont créés grâce à l'évaluation des projets et sont diffusés auprès des partenaires du milieu. - Des propositions et des recommandations de pérennisation et de développement des projets régionaux sont émises par le comité et présentées aux partenaires de NL. 	2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> - Former le comité Pérennité et développement (mobiliser les partenaires d'expertise). - Baliser les besoins en termes d'évaluation avec le comité. - Rédiger un appel d'offre. - Engager une firme spécialisée en évaluation. - Procéder à l'évaluation des projets et formuler des pistes de développement en lien avec les constats émanant du processus d'évaluation. - Diffuser et mettre en valeur les constats/bonnes pratiques/enjeux identifiés par le comité.

Objectifs	Moyens ou actions	Organisme(s) partenaire(s)	Organisme(s) fiduciaires(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier	
					Année(s) de référence	Étapes de réalisation
3 Soutenir la communication, la mobilisation, la concertation et les arrimages entre les acteurs concernés par un système alimentaire durable. (voir annexe 2 à la page 4)	3.1 Se doter d'un plan et d'une stratégie de communication.	Comité Vigie	TPDSL (Nourrir Lanaudière)	<ul style="list-style-type: none"> - Nourrir Lanaudière est accompagné par une firme spécialisée dans le domaine des communications. - Chaque membre de Nourrir Lanaudière est informé et diffuse l'information auprès de son réseau. - Les échanges de meilleures pratiques et d'action entre les niveaux régional et local, afin de maximiser les ressources, sont favorisés par la stratégie de communication mise en place. - La mise en valeur des projets - Les voies de communications sont arrimées à la structure de représentation du chantier, pour s'assurer que l'information soit diffusée dans toutes les MRC. - Un point statutaire est conservé à l'ordre du jour des rencontres de NL permettant aux partenaires de partager leurs nouvelles. - Une présentation de la mission de NL est réalisée, entre autres auprès des MRC et des municipalités. - Des initiatives inspirantes, programmes, financements et ODS sont présentés dans le cadre des rencontres de NL. - Des canaux et des méthodes de communication entre les différents partenaires de la concertation sont établis et maintenus. - Une bonne communication est établie entre le local et le régional. 	2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> - Baliser le mandat souhaité et les besoins en matière d'outils de communication. - Rédiger un appel d'offre. - Engager une firme spécialisée en communication. - Définir une carte des différentes implications des partenaires (lieux de concertation incluant ceux qui concernent les différents plans de développement (PDZA, PAU, PSA, PAL, etc.)) et établir une stratégie de circulation d'information. - Créer un outil d'information pour présenter NL et le diffuser dans le milieu.

--	--	--	--	--	--	--	--